



Affaire 07-060422

Budget Annexe des Pompes Funèbres – affectation du résultat constate au CA 2021 sur le budget 2022

NOTA. / Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie, que la convocation avait été faite le **31 mars 2022** et que le nombre de membres en exercice étant de **29**, le nombre de présent(s) est de : **22**

Absents : 6

Procurations : 01

Total des votes : 22

Secrétaire de séance : Victorien JUSTINE

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal a pu valablement délibérer



LE MAIRE,

Johnny PAYET

DÉPARTEMENT DE LA RÉUNION

COMMUNE DE LA PLAINE DES PALMISTES

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU SIX AVRIL DEUX MILLE VINGT-DEUX

L'an deux mille vingt-deux le **SIX AVRIL** à **DIX-SEPT HEURE** le Conseil Municipal de La Plaine des Palmistes dûment convoqué par Monsieur le Maire s'est assemblé au lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur PAYET Johnny.

PRÉSENTS : Johnny PAYET Maire – Sabine IGOUFFE 1^{ère} adjointe – Mylène MAHALATCHIMY 3^{ème} adjointe – Joan DORO 4^{ème} adjoint – Gina DALLEAU 5^{ème} adjointe – Jean-Claude DAMOUR 6^{ème} adjoint – Marie-Héliette THIBURCE 7^{ème} adjointe – François FRUTEAU DE LACLOS 8^{ème} adjoint – Sonia ALBUFFY conseillère municipale – Micheline CLAIN conseillère municipale – Erick BOYER conseiller municipal – Sabrina HOARAU conseillère municipale – Alain RIVIERE conseiller municipal – Sandra GRONDIN conseillère municipale – Marie-Lourdes VÉLIA conseillère municipale – Elisabeth BAGNY conseillère municipale – Frédéric AZOR conseiller municipal – Victorien JUSTINE conseiller municipal – Jean-Luc SAINT-LAMBERT conseiller municipal – Joëlle DELATRE conseillère municipale – Jean-Yves VACHER conseiller municipal

ABSENT(S) : Luçay CHEVALIER conseiller municipal – Sophie ARZAL conseillère municipale – Daniel JEAN-BAPTISTE dit PARNY conseiller municipal – Mélissa MOGALIA conseillère municipale – BOYER Yannick conseiller municipal – Sylvie LEGER conseillère municipale

PROCURATION(S) : Jean Yves FAUSTIN 2^{ème} adjoint à Jean-Claude DAMOUR 6^{ème} adjoint

Affaire 07-060422

Budget Annexe des Pompes Funèbres – affectation du résultat constate au CA 2021 sur le budget 2022

Le compte Administratif 2021 du Budget annexe des Pompes Funèbres, voté le 30 mars 2022, a constaté un résultat cumulé de fonctionnement au 31 décembre 2021 égal à 7 449,34 €.

Ce résultat de fonctionnement ayant été approuvé, il convient maintenant de l'affecter sur le budget 2022.

Le solde d'investissement étant nul au 31 décembre 2021, l'affectation ne vise que le résultat cumulé de la section d'exploitation.

Le Maire propose de reporter la totalité du résultat d'exploitation cumulé 2021 en section d'exploitation par l'inscription d'une recette de 7 449,34 € au compte 002 :

Affectation du résultat constaté au CA 2021	Montants en €
Résultat d'exploitation 2021 à affecter	7 449,34
Besoin de financement de la section d'investissement	0
Affectation proposée :	
<ul style="list-style-type: none">Affectation du solde en section d'exploitation (inscription au compte 002)	7 449,34

La présidence étant assuré par Sabine IGOUFE 1^{ère} adjointe.

Appelé à en délibérer, le Conseil municipal, à la **MAJORITÉ** des membres présents et représentés et **3 CONTRE** (Jean-Luc SAINT-LAMBERT, Joëlle DELATRE et Jean Yves VACHER), 1 abstention (Frédéric AZOR), et le maire ne prenant pas part au vote

VALIDE les termes du présent rapport,

VALIDE les propositions d'affectation du résultat 2021 du budget annexe des Pompes Funèbres sur le budget primitif 2022,

AUTORISE le Maire ou en son absence, l'adjoint délégué, à signer tout document se rapportant à cette affaire.

Fait et délibéré en mairie les jours, mois et an ci-dessus et ont signé les membres présents

Pour copie conforme,
Le Maire,

Johnny PAYET



Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20220406-DCM07-060422-DE
Date de télétransmission : 14/04/2022
Date de réception préfecture : 14/04/2022